

Quelques éléments marquants du bilan social 2012/2013

1) Effectif, sexe et tranche d'âge

1.1) Effectifs globaux

Depuis 2006, le nombre total d'enseignant a diminué de plus de 7,6%. Dans le public, soit 780 848 enseignants, les enseignants du premier degré représentent 42,9% du total, ceux du second degré 49,8% et ceux du supérieur 7,3%.

Sur les 334 635 enseignants du premier degré public, 7316 sont instituteurs et 624 instituteurs suppléants et contractuels.

	2006/2007	2011/2012	2012/2013	Variation
Enseignants	348 472	336 485	334 635	-13837
Effectifs élèves	5 743 600	5 771 202	5 810 779	+ 67 179
Scolarisation élèves de 2 ans (effectifs et taux)	147 128 (18,9%)	72 107 (8,82%)	69 186 (8,38%)	- 77 942

1.2) Une répartition sexuée par niveau d'enseignement et par fonction

Les femmes représentent 81% des enseignants du premier degré public, un taux en légère augmentation (80,6 en 2011) mais bien supérieur à celui du second degré (58%) et à celui du supérieur (35,1%).

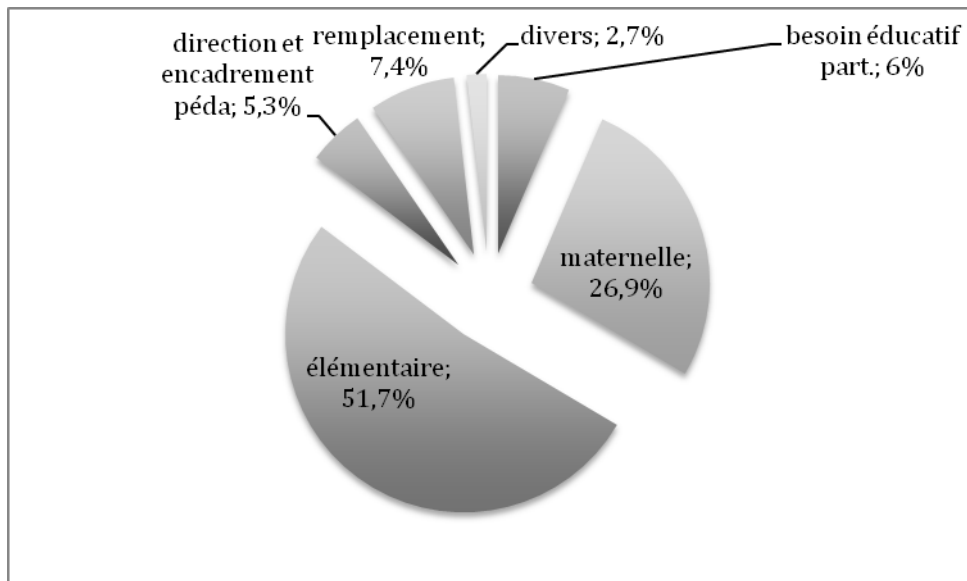
Les hommes sont surreprésentés pour exercer la fonction de directeur d'école : 26,2% d'hommes et 73,8% de femmes.

Dans les corps d'encadrement, les femmes ne représentent que 46.2% des IEN, 28.9% des Dasen et Daasen.

1.3) Les enseignants majoritaires parmi les retraités de la fonction publique

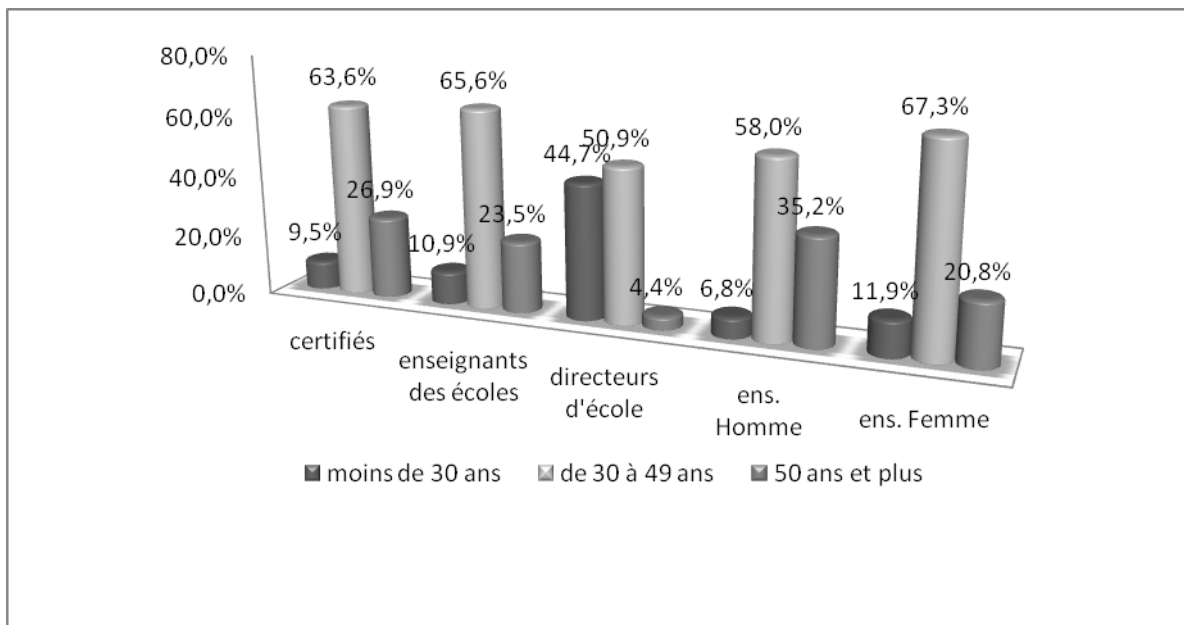
Plus de 52,5% des retraités de la fonction publique d'Etat sont des ayants droits rémunérés au titre de l'Education nationale (dont jeunesse et sports). Parmi ces 771 775 retraités, 198 780 sont d'anciens PE, un peu moins de 90 088 des anciens instits et 134 937 des anciens certifiés.

1.4) Répartition par fonction des enseignants du premier degré public



1.5) Répartition par âge

Les enseignants des écoles sont en moyenne (41,3 ans) plus jeunes que les certifiés du second degré (43,4 ans). La répartition par tranche d'âge montre également des différences entre les niveaux d'enseignement. Pour l'ensemble des enseignants, les femmes sont en moyenne plus jeunes de 3 ans par rapport aux hommes et leur répartition par tranche d'âge diffère beaucoup.



1.6) Répartition académique des enseignants du premier degré

La répartition géographique des enseignants des écoles par tranche d'âge correspond, sans surprises, à « l'attractivité » des académies. Amiens, Créteil, la Guyane, Lille, Lyon, Rouen, Mayotte, Nancy et Versailles ont plus d'enseignants jeunes et moins d'enseignants de plus de 50 ans que la moyenne. Au contraire de Limoges, Montpellier, la Martinique, la Guadeloupe, Rennes, Toulouse, la Corse.

2) La carrière

2.1) Surreprésentation des hommes pour l'accès à la hors-classe

Les enseignants de sexe masculin du premier degré public ont en moyenne un salaire net supérieur de 8 % à celui des femmes.

Les femmes, qui représentent 81 % des PE, ne représentent plus que 66,6 % des 6 606 promus à la hors-classe en 2013. Cette surreprésentation des hommes est spécifique au premier degré. Elle diminue légèrement depuis 2006 où seules 57,7% des promus étaient des femmes alors qu'elles représentaient 79,7% du corps.

L'âge moyen d'accès passe de 54,4 à 55,3 pour le premier degré (50,6 ans pour les certifiés).

2.2) Toujours des écarts de rémunérations entre les PE et les certifiés

	Indice moyen
PE 2013	540
PE 2012	524
PE 2010	518
PE 2006	498
Certifié 2013	577
certifié 2012	560
certifiés 2010	557
certifiés 2006	548

Cet écart de 37 points d'indice moyen entre les PE et les certifiés s'explique par les pertes durant le déroulé de carrière liées à l'intégration des instits dans le corps des PE, le plus faible ratio d'accès à la hors classe des PE.

2.3) De traitement indemnitaire également

Le ministère aborde pour la première fois les différences entre le premier et le second degré dues au traitement indemnitaire. Le régime indemnitaire dans le second degré (ISAE heures sup, ...) est de 4989 euros, celui des PE est de 1568 euros (indemnité de direction, ISSR, ISAE...).

2.4) L'écart entre les femmes et les hommes est également conséquent

Les enseignants de sexe masculin du premier degré ont en moyenne un salaire net supérieur de 8% à celui des femmes.

Pour l'ensemble des enseignants du secteur public l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 13% (différence des fonctions et également premier degré plus féminisée).

2.5) L'écart entre les femmes et les hommes augmente durant la carrière

Cet écart augmente au fil de la carrière. Les différences de salaires hommes/femmes n'existent pas pour les enseignants de moins de 30 ans, mais sont de 3000 euros pour les plus de 50 ans. Le rôle de la note, celui de l'avancement à la hors classe, la nature du poste occupé, les incidences des interruptions liées à la naissance ou l'adoption, les périodes de temps partiel... peuvent expliquer une partie de ces écarts.

3) La vie des personnels

3.1) Affectation en éducation prioritaire

	effectifs	Part en éducation prioritaire	% des moins de 30 ans	Age moyen	Ancienneté d'affectation
En éducation prioritaire	54 805	19,8	28.2	39.2	4.3
Hors éducation prioritaire	279 830	80,2	10,9	41,5	4.7

3.2) Une mobilité géographique entravée

	2006	2011	2012	2013
Candidatures	15 873	17 104	16 956	16 900
Satisfaits	6 382 (40,2%)	4 993 (29,2%)	4 259 (25,12%)	3598(21,29%)

3.3) Le travail à temps partiel

Les femmes enseignantes dans le premier degré sont 14,1% à exercer à temps partiel contre 3% des hommes.

On peut noter qu'elles sont 24 % à 35 ans contre 1% à 25 ans et 5 % à plus de 55 ans. Pour les hommes, ils sont 5 % à 35 ans contre 1 % à 25 ans et 1% pour les plus de 55 ans.

3.4) Les congés pour raisons de santé

Globalement, tous motifs confondus, en 2012-2013, les enseignants ont pris 17,2 jours (15,7 en 2011/2012) de congé par an et par agent dont 6,8 de congé maladie ordinaire. En 2012, les Français ont connu en moyenne 15,8 jours d'arrêt de travail.

Les enseignants affectés dans le premier degré sont un peu plus absents : 18, 6 jours.

Plus d'arrêts de maladie ordinaire mais moins longs

Le recours aux congés maladie ordinaire des enseignants a fortement augmenté depuis 2006. Cela est particulièrement flagrant chez les moins de 30 ans où la proportion est passée de 31,1% à 37,8% pour

les hommes et de 48,5% à 57% pour les femmes. Une illustration de la dégradation des conditions d'entrée dans le métier !

La proportion d'arrêts courts de maladie ordinaire augmente depuis 2006 tandis la durée moyenne reste globalement stable à 15 jours.

Durée	2006-2007	2009-2010	2010-2011	2012-2013
De 1 à 3 jours	19,9%	34,8%	32%	31,3%
De 4 à 5 jours	11,3%	15%	13,5%	13 %
De 6 à 15 jours	30%	27%	25,1%	24,1%
De 16 à 29 jours	17%	10,6%	9,3%	9,3%
Plus de 29 jours	21,9%	12,6%	20,1%	31,3%

Ensemble des agents

Les femmes enseignantes prennent plus de congé maladie ordinaire que les hommes (48,8% contre 35%).

La durée des congés augmente avec l'âge

Si le pourcentage de prise de congé maladie ordinaire par les enseignants diminue au fil des âges, la durée augmente, notamment chez les hommes (de 10 jours en moyenne pour les moins de 30 ans à 18,6 jours pour les plus de 50 ans).

Le pourcentage de congés longs explose et passe de 0,4% pour les femmes de moins de 30 ans à 4,3% des plus de 50 ans.

Concernant les congés pour maladie professionnelle ou accident du travail, le pourcentage a tendance à augmenter avec l'âge mais surtout ils sont d'une durée de plus en plus importante. Ils passent de 23,3 j pour les hommes et 22,5 j pour les femmes de moins de 30 ans à 69,6 j pour les hommes et 52,4 j pour les femmes de plus de 50 ans.

Ce phénomène peut être un des effets des différentes réformes des retraites sur l'allongement du temps de cotisation. Cette tendance risque de s'accroître puisque ce seront plus de trois quarts des enseignants du premier degré nés en 1956 qui partiront à plus de 55 ans.

Plus d'arrêts de travail en ZEP

La proportion d'agent ayant pris un congé maladie ordinaire et exerçant dans les écoles en éducation prioritaire est supérieure (51,6% contre 46,2%) à ceux étant hors éducation prioritaire. Par contre, ces arrêts, un peu plus nombreux, sont plus courts (14,8 jours en EP, 15,8 hors EP).

3.5) Le temps de travail des enseignants du 1^{er} degré

Pendant l'année scolaire, un enseignant du 1^{er} degré à temps complet déclare, en moyenne, 44 heures de travail par semaine. Ces 44 heures comprennent 25h30 en présence élève et 18h30 hors présence élève. Ces 18h30 se répartissent ainsi : 13h consacrées aux activités pédagogiques, 2h30 aux activités avec la communauté éducative (collègues, parents) et 3h00 à d'autres missions liées à l'enseignement (conseil d'école, surveillance d'étude ou de cantine...).

4) Politique sociale : des crédits en forte diminution

	2005	2010	2011	2012
Dépenses d'action sociale (€)	39 023 404	26 856 401	27 006 945	25 844 939

Ces crédits financent des prestations complémentaires versées aux agents en fonction de leur situation de famille et de leurs ressources. Elles sont soit collectives (équipements sociaux...) soit individuelles (aides aux vacances, prestations repas...).

A noter une diminution de 4,3 % (très forte diminution pour le supérieur : - 42,9 %) diminution pour l'enseignement public de 2,8 % contre 2,1 % pour l'enseignement privé.

5) Une formation continue en diminution

Année scolaire	Journées stagiaires	Enseignants concernés
2003-2004	813 300	115 000
2004-2005	882 000	115 200
2005-2006	835 600	114 000
2006-2007	716 700	112 000
2007-2008	705 000	106 000
2008-2009	737 600	118 000
2009-2010	620 800	122 700
2009-2010 hors amin. péd.	576 900	
2010-2011	697 700	152 500
2010-2011 hors amin. péd.	564 800	
2011-2012	655 400	176 300
2011-2012 hors anim péd.	438 600	

Le volume de formation continue a diminué (avec ou sans animation pédagogique), le nombre d'enseignants a, lui, augmenté. La formation est donc pour chacun encore plus diminuée.

A noter que cette année encore, aucun bilan de la mise en place du DIF n'est présenté.